Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Paris

- PAR COURRIEL UNIQUEMENT -

Nikolaus Meyer-Landrut
Ambassadeur

Paris, le 17 avril 2020

Chers partenaires du franco-allemand,

En ces temps difficiles, j'espère que vous ainsi que vos proches êtes en bonne santé et préservez au mieux votre force et vos engagements. Tout comme moi, j'en suis certain, vous attendez avec impatience la possibilité de retourner progressivement à nos activités et poursuivre ainsi nos engagements franco-allemands.

Ainsi, malgré le confinement, je tiens à appeler votre attention sur le lancement du « Fonds citoyen franco-allemand » le 16 avril dernier. Conformément à l'article 12 du Traité d'Aix-la-Chapelle, nos gouvernements ont mis sur pied un nouvel instrument permettant de rapprocher davantage nos concitoyens en France et en Allemagne en apportant un appui financier aux initiatives nouvelles qui ne demandaient que les moyens de leur réalisation.

Ce fonds est doté de 2,4 millions d'euros pour l'année en cours. Je me réjouis particulièrement que l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) en assure la réalisation, y apportant ainsi toute son expérience. Dans mes récents échanges avec les Secrétaires généraux de l'OFAJ, Tobias Bütow et Anne Tallineau, j'ai exprimé ma conviction profonde que la mise en œuvre et le succès de ce fonds citoyen constituaient une priorité pour nous tous.

C'est pourquoi, je tiens à vous faire part des enjeux de ce fonds en soulignant ses trois lignes directrices : la simplicité des formalités administratives, une définition large des publics et partenaires visés ainsi que l'esprit novateur des activités envisagées. Conformément aux directives qui le régissent, le Fonds citoyen s'adresse aux projets associatifs, aux initiatives locales et aux jumelages et ce, dans des domaines aussi divers que l'économie sociale, l'éducation ou encore les sciences. Les bénéficiaires seront notamment ceux dont les projets

franco-allemands n'ont pas été soutenus par d'autres instruments ou qui proposent de nouvelles initiatives franco-allemandes.

Vous trouverez les informations nécessaires sur le site dédié : www.buergerfonds.eu

Vous pourrez y déposer vos demandes de soutien. L'OFAJ va encore plus loin en mettant en place une bourse aux partenaires. Nous vous invitons à faire connaître dès aujourd'hui ce nouvel outil autour de vous, à concevoir des projets franco-allemands inspirants et à contribuer ainsi à faire le meilleur usage possible du Fonds citoyen. Vous trouverez en pièce jointe le communiqué de presse de l'OFAJ pour le lancement.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos initiatives ou celles de votre réseau. Nous ne manquerons pas de les suivre avec intérêt.

Bien cordialement,

